Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501992-20260605-D331-DE

COMMUNE DE MOUSSE
MAIRIE
35130 MOUSSE

Délibération publiée le 15/06/2026
Transmise en Préfecture le 11/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 Juin 2026

L'an deux mil vingt six, le vendredi 5 Juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSÉ, sous la présidence de Mme HUNAULT Sophie, Maire.

Date de la convocation : le 27/05/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 11

Etaient présents : HUNAULT Sophie (Présidente)- CHEDEMAIL Lucile (2ième adjoint) - LULE Marie-Odile – CHILOU Carine- MESNIL Christopher- BREAL Jean-François- EMERAUD Maëva-CHEVRIER David

Pouvoirs : CADO Thierry (1ier adjoint) pouvoir à CHEVRIER David- DEME Christopher (3ième adjoint) pouvoir à HUNAULT Sophie - AUBERT Tiphaine pouvoir à CHILOU Carine

Secrétaire de séance : EMERAUD Maëva

7- Désignation des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose en son IV qu'il « *est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.* »

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 23/04/2026 fixant la composition de la CLECT à un membre par commune,
Considérant, qu'en l'absence de précision réglementaire, il convient de considérer que les membres de la CLECT sont désignés par délibération de chaque conseil municipal.

Il vous est proposé de :

- désigner, pour siéger à la CLECT,
- Titulaire : Mme Sophie HUNAULT
- Suppléant Mr Thierry CADO

Le Conseil municipal, valide à l'unanimité ces désignations.

Secrétaire de séance
Maëva EMERAUD

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sophie HUNAULT

MAIRIE de MOUSSÉ (I.-et-V.)